

Testifire TS3 Smoke Capsule.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0083CA-FR

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	Testifire TS3 Smoke Capsule.
	Nom Commercial	Testifire TS3-XXX (XXX indique une variante du client).
	N° CAS	Mélange.
	N° EINECS	Mélange.
1.2	Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation	
	Utilisation Identifiée	Simulation de fumée.
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	SDi 1345 Campus Parkway, Suite A18 Wall Township, NJ 07753 6815
	Téléphone	(732) 751 9266
	Fax	(732) 751 9241
	Email	sales@sdifire.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Info Trac	1-800-535-5053

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Règlement sur les produits dangereux	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Désignation Commerciale	Testifire TS3 Smoke Capsule.
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun.
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun.
	Mention(s) de Danger	Aucun.
	Mention(s) de Mise en Garde	Aucun.
2.3	Autres dangers	Aucun.
2.4	Autres informations	Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ne contient aucun ingrédient dangereux.

3.1 Mélanges

Composants Dangereux	N° CAS	%W/W
Propane-1,2-diol	57-55-6	40 - 50

Testifire TS3 Smoke Capsule.

3.2 Autres informations

Aucun.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau/...

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. Requérir le secours d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Utiliser une pulvérisation d'eau, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 en cas d'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés

Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Porter des gants de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section: 8, 13.

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Non attribué.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Simulation de fumée.

Testifire TS3 Smoke Capsule.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Propane-1,2-diol	57-55-6	50	155	-	-	Canada (Ontario) (Vapeur et particules totales)
		-	10 ⁽¹⁾	-	-	Canada (Ontario) (Particules)

Source:

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

⁽¹⁾ Règlement 833 (Canada, Ontario)

8.2 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.3 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement.



Protection de la peau (Protection des mains/
Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Risques thermiques

Non applicable.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	212 °F
Point d'éclair	>212 °F
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.

Testifire TS3 Smoke Capsule.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	0.334 psig @ 68°F
Densité	65.55 lb/ft ³ @ 68°F
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.
Solubilité(s)	Miscible avec: De l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé.
Température d'inflammation	518 °F
Température d'auto-inflammabilité	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
9.2 Autres informations	
Solvants organiques - Contenu	69.8%
De l'eau - Contenu	20.0%

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales.
10.4 Conditions à éviter	Non attribué.
10.5 Matières incompatibles	Non attribué.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Rien de connu.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
11.1.1 Mélanges	
Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Irritation	Non classé.
Corrosivité	Non classé.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non attribué.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
Danger par aspiration	Non attribué.
11.2 Autres informations	Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2 Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. Ne persistera vraisemblablement pas.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol	Soluble dans l'eau. Le produit devrait être très mobile dans le sol.
12.5 Autres effets néfastes	Aucun.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales. De petites quantités peuvent être
---	---

Testifire TS3 Smoke Capsule.

- 13.2 Autres informations** éliminées avec les ordures ménagères.
L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD canadienne

Non classé comme dangereux pour le transport.

- | | |
|--|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non applicable. |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Non applicable. |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non applicable. |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non applicable. |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- 15.1.1 Réglementations Canadiennes**
- | | |
|---|--|
| Liste intérieure des substances | Tous les produits chimiques listés. |
| Liste des marchandises d'exportation contrôlée | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| Liste de substances d'intérêt prioritaire | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| Liste des substances toxiques | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |
| Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants | Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés. |

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
HPR	Règlement sur les produits dangereux
SDS	Fiches de Données de Sécurité

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. SDi décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.